

FORMATION TUTEUR DE PROFESSIONNALISATION / MAITRE D'APPRENTISSAGE - PARCOURS MODULAIRE A LA CARTE EN PRESENTIEL DUREE DE 14H A 17H

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des
compétences

DUREE

Durée moyenne : contenus et
durées individualisés.
Durée de formation : 17 heures
Durée hebdomadaire moyenne :
17h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 05/12/2023 au 31/01/2024.

LIEUX DE FORMATION

GIP-FCIP - CAFOC
Centre de formation
12 rue Georges Enesco
94000 Créteil
Site accessible aux personnes en
situation de handicap

CONTACT

GIP-FCIP - CAFOC
Marguerite-Marie GRACIAS
Tél : 01 57 02 61 45
cafoc@ac-creteil.fr
Réfèrent handicap :
Darikamah Gomis
Consulter notre Politique Handicap

TARIFS

Prix tarif public maximum :
Tarif heure stagiaire : 15,00 €.
Organisme non soumis à la TVA.
Voir nos conditions générales de ventes

FINANCEMENTS

Type de financement :
Plan de développement des
compétences

CODES

NSF : 333
Formacode : 44554
Code Rome : K2101

OBJECTIFS

1. Comprendre les enjeux du tutorat ou de la fonction maître d'apprentissage pour l'entreprise, pour le nouveau collaborateur, pour le tuteur ou le maître d'apprentissage
2. Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti / alternant
3. Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
4. Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages
5. Constituer le livret d'activités et de compétences du maître d'apprentissage, tuteur

PRE-REQUIS

Être majeur, être volontaire
Si titulaire d'une certification (diplôme ou titre d'un niveau équivalent à la qualification préparée par l'apprenti, dans le domaine visé), justifier d'une expérience professionnelle d'au moins un an en rapport avec la qualification visée
OU
Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans en rapport avec la qualification visée par l'alternant.

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

CV et lettre de motivation à transmettre à
darikamah.gomis@ac-creteil.fr

Entretien individuel sur rendez-vous.
Inscriptions du 01/09/2023 au 30/11/2023 au Centre de formation à Créteil.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Auto positionnement au démarrage de la formation.
Session présentielle sur 2 à 3 jours avec intersession où chaque participant est invité à mettre en œuvre les apports théoriques et pratiques de la formation. Pendant l'intersession le formateur assure un accompagnement.
Cours du jour

CONTENUS

- ▶ **MODULE DE POSITIONNEMENT** : Recenser ses acquis et ses besoins de formation (auto positionnement)
- ▶ **MODULE 1** - Comprendre les enjeux du tutorat et de la fonction tuteur - maître d'apprentissage dans le contexte de l'entreprise
- ▶ **MODULE 2** - Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti / alternant
- ▶ **MODULE 3** - Participer à la transmission des savoir-faire
- ▶ **MODULE 4** - Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- ▶ **MODULE 5** - Participer à l'évaluation des apprentissages
- ▶ **MODULE 6** - Optimiser sa pratique tutorale
- ▶ **MODULE 7** - Valoriser les activités clés et compétences afférentes au rôle de tuteur, maître d'apprentissage

VALIDATION

- ▶ attestation de fin de formation niveau : sans

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Les objectifs de formation poursuivis sont conformes aux exigences de la nouvelle certification du ministère du Travail relative aux compétences des maîtres d'apprentissage et tuteurs (Cf. fiche RS5515 sur France Compétences).